



Communiqué de presse

22 mai 2014

Prévisions financières 2014-2015 : stabilisation du déficit de l'Assurance chômage

Le 22 mai, le Bureau de l'Unédic a adopté de nouvelles prévisions financières pour l'Assurance chômage sur les années 2014 et 2015, intégrant les évolutions réglementaires issues de la convention d'assurance chômage du 14 mai 2014. L'exercice de prévision est fondé sur l'hypothèse d'une croissance inchangée pour 2014 (+ 0,8%) et de + 1,3% en 2015 (Consensus des économistes de mai 2014). D'ici fin 2015, les nouvelles règles contribueraient à une réduction d'environ 1,1 Md d'€ de la dette de l'Assurance chômage. Ainsi, l'Unédic prévoit pour l'Assurance chômage un déficit de 3,7 Mds d'€ pour 2014 et de 3,6 Mds d'€ pour 2015.

En 2014, le déficit de l'Assurance chômage serait de 3,7 Mds d'€

L'emploi recommencerait à croître en fin d'année 2014, suite à l'évolution de l'activité et aux effets anticipés des politiques d'emploi. Sur l'année, les pertes d'emplois affiliés à l'Assurance chômage seraient de - 27 400.

109 300 demandeurs d'emploi de plus seraient indemnisés du fait de la conjoncture et des nouvelles mesures.

L'application de l'ensemble des nouvelles règles entraînerait une moindre dépense de 210 M€ et 90 M€ de recettes supplémentaires, conduisant à une réduction du déficit estimée à 300 M€ sur le 2^{ème} semestre.

Le déficit de 2014 s'élèverait à -3,7 Mds d'€, portant la dette cumulée à -21,3 Mds d'€ en fin d'année (contre 22,1 Mds d'€ prévus janvier 2014).

En 2015, le déficit de l'Assurance chômage se stabiliserait à 3,6 Mds d'€

Avec une croissance de +1,3% pour 2015 et l'effet des politiques publiques, l'emploi affilié à l'Assurance chômage progresserait de +66 400 postes. Comme en 2014, l'effet de la convention conduit à prendre en charge un plus grand nombre de demandeurs d'emploi. Le chômage indemnisé augmente ainsi de +55 000 personnes sur l'année. De la même manière, l'application de la convention participerait à une réduction du déficit estimée à 830 M€ sur l'année (190 M€ de recettes supplémentaires et 640 M€ de dépenses moindres).

Le déficit s'élèverait ainsi à -3,6 Mds d'€ pour 2015, et l'endettement atteindrait -24,9 Mds d'€ en fin d'année.

En 2016, le niveau de déficit se stabiliserait à -3,6 Mds d'€. La dette cumulée serait alors de - 28,6 Mds d'€ sur la base d'une croissance de 1,5 %. Elle serait inférieure de près de 4 Mds d'€ à celle prévue en janvier 2014.

Contact presse

Isabelle Jourdan

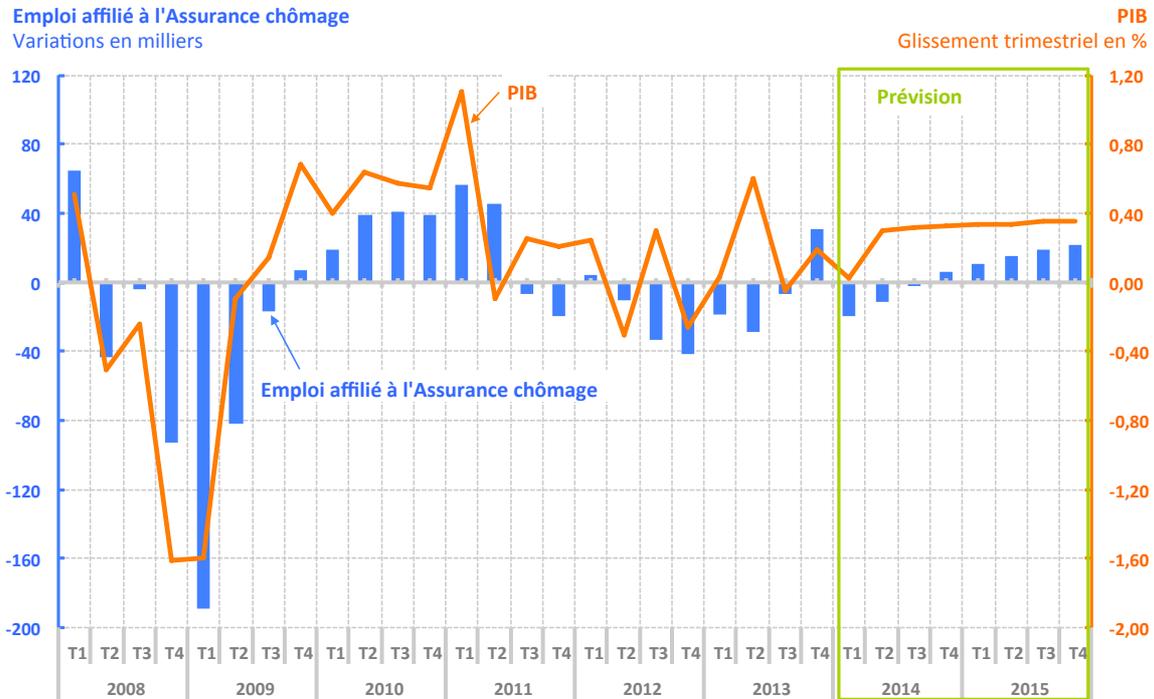
Directrice de la Communication

ijourdan@unedic.fr

+33 1 44 87 64 25 - +33 6 87 76 76 39

>>>> Prévisions financières 2014-2015 : stabilisation du déficit de l'Assurance chômage

Prévision de croissance et d'emploi affilié à l'Assurance chômage



En 2015, l'endettement atteindrait -24,9 Mds d'€

